

## Communiqué de presse

# La Chambre patronale se réjouit de l'approbation des quatre objets en votation ce dimanche

Fribourg, le 18 juin 2023

*À la suite des récentes votations, la Chambre patronale, organe politique de l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF), représentant divers secteurs économiques et régions du canton, exprime sa satisfaction quant à l'approbation par le peuple des quatre objets de votation, tant au niveau fédéral que cantonal.*

## Une acceptation logique

Au niveau fédéral, la première victoire est l'approbation de l'arrêté sur une imposition complémentaire des grands groupes d'entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires mondial d'au moins 750 millions d'euros. Cette nouvelle loi permettra de prélever cet impôt supplémentaire en Suisse. Grâce à la péréquation financière, ces recettes additionnelles profiteront à tous les cantons, tout en préservant les PME. En plus de procurer un cadre fiscal stable aux entreprises au niveau international, cette loi les met à l'abri de procédures fiscales supplémentaires. La Chambre patronale salue ce résultat et le fait qu'il est prévu de réinjecter ces recettes dans la place économique suisse qui en sera ainsi renforcée.

## Un oui de compromis

Dans le domaine environnemental, le peuple a voté en faveur de la loi sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (loi climat). Cette loi, soutenue par la Chambre patronale, marque un tournant important vers la neutralité carbone d'ici 2050 puisqu'elle vise à réduire la consommation de pétrole et de gaz naturel et donc la dépendance de la Suisse aux pays exportateurs de ces énergies fossiles. Ceci, sans l'introduction d'interdiction ni de taxes. La Chambre patronale se félicite de ce compromis qui concilie les impératifs environnementaux et les intérêts économiques.

## Un oui de raison

Concernant la crise sanitaire, la prolongation de la loi Covid-19 jusqu'au 30 juin 2024 a été approuvée. Cette loi permet à la Confédération de maintenir les outils nécessaires pour protéger la santé publique et préparer le pays à toute recrudescence éventuelle de la pandémie. La Chambre patronale salue cette décision, qui assure une réponse adéquate à une éventuelle résurgence de la pandémie.



Union Patronale du Canton de Fribourg  
Freiburger Arbeitgeberverband

### **Grand oui pour le Musée d'histoire naturelle**

Au niveau cantonal, la transformation de l'ancien dépôt de l'Arsenal 18 à Fribourg en un nouveau Musée d'histoire naturelle a été approuvée. Ce projet, malgré des coûts élevés, représente une institution culturelle d'importance pour le tourisme fribourgeois et pour l'éducation à la nature et à la sauvegarde du patrimoine naturel. La Chambre patronale salue l'approbation de cette proposition par la population fribourgeoise.

### **Contacts**

Reto Julmy – Directeur de l'UPCF  
079 647 02 47  
[reto.julmy@upcf.ch](mailto:reto.julmy@upcf.ch)

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF  
079 262 04 70  
[daniel.buerdel@upcf.ch](mailto:daniel.buerdel@upcf.ch)

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Jour après jour, l'UPCF est au service de plus de 8'000 membres. Actuellement, elle gère une soixantaine d'associations professionnelles, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 9 commissions paritaires.